Extrait du CADTM

http://cadtm.org/Echos-de-l-Universite-populaire-de

2ème jour du Séminaire du CADTM Afrique

Echos de l'Université populaire de Tunisie

- Français -

Date de mise en ligne : jeudi 12 juillet 2012

CADTM

En plein centre de Tunis, le long de l'avenue Bourguiba, l'Université populaire « Dette, processus constituant et souveraineté » a rassemblé une bonne centaine de personnes. Les multiples interventions et propositions des participant-e-s tunisien-ne-s, des militant-e-s de RAID, d'ACET (Auditons les créances européennes envers la Tunisie) et du CADTM Afrique ont conféré dynamisme et richesses aux diverses réflexions partagées tout au long de cette journée.

Mohammed Balghouthi, l'un des fondateurs du Comité de réflexion sur l'économie tunisienne et du Front pour la défense des richesses minières et forestières, a dénoncé le véritable pillage des ressources minières et énergétiques tunisiennes (le plomb, l'uranium, le phosphate, etc.) orchestré par les entreprises étrangères. Les Codes miniers et des hydrocarbures devraient être audités afin de faire la lumière sur les principaux bénéficiaires de l'exploitation de ressources naturelles. Très rapidement, on se rendrait compte que l'exploitation des richesses naturelles en Tunisie ne sert que l'enrichissement des multinationales (essentiellement canadiennes et australiennes).

En RDC, pays où se trouve la plus grande forêt au monde et l'essentiel des minerais nécessaires à la haute technologie, la gestion prédatrice des ressources naturelles n'a participé qu'au gonflement de la dette. 35% de la dette congolaise est la résultante du barrage d'Inga dont la finalité n'est nullement l'alimentation en électricité des populations mais bien l'exploitation du minerai au Katanga. Les Codes miniers et forestiers en RDC ont été écrits sous la houlette de la Banque mondiale uniquement pour satisfaire les appétits des investisseurs étrangers. Victor Nzuzi, porte-parole du NAD, préconise le développement du système éducatif au Congo afin que se renforcent connaissances et compétences qui permettront au pays de lui-même traiter ses ressources naturelles et d'en tirer profit pour son propre développement et sa population.

Les interventions lors des débats ont convergé vers une condamnation unanime de l'appropriation des ressources naturelles par les multinationales. Trop souvent dans le contexte actuel d'une recherche effrénée du profit privé, les ressources naturelles sont vectrices de guerres, de destructions environnementales, d'augmentation des violences à l'égard des femmes et de conflits sociaux. C'est pourquoi la réappropriation par le peuple de la gestion de ces ressources est indispensable pour les transformer en réelles sources de développement participant à la reconquête d'une grande partie de la souveraineté économique.

Fathi Chamkhi, porte parole de RAID, a souligné le rôle antinational, antidémocratique et antisocial de la dette. Elle n'a été que l'arme d'imposition de l'impérialisme. Rappelons que peu après son indépendance, la Tunisie a été contrainte de s'endetter auprès de la France pour racheter les meilleures terres accaparées par les colons français. Aujourd'hui encore le peuple tunisien rembourse ces prêts odieux. Loin de constituer un outil de financement du développement comme le prétendait la propagande de Ben Ali, la dette, multipliée par 6 sous la dictature, a notamment servi à réprimer le peuple tunisien. Constamment surveillée, cadenassée, opprimée, la population tunisienne sous le joug des Plans d'ajustement structurel (PAS) a dû supporter une politique fiscale des plus injustes détaxant les riches et les grosses entreprises. La fin des années 80 vit l'abandon total de toute aspiration souveraine en Tunisie. Le pays passa entièrement aux mains de la Banque mondial et du FMI.

Fathi Chamkhi clôture son intervention en affirmant avec force et détermination : « Les Tunisien-ne-s n'ont pas à payer pour les dettes du dictateur qui sont parfaitement odieuses et illégitimes. Alors que les IFI veulent détruire l'esprit de révolte, la reprise de confiance des peuples arabes en leurs propres capacités de changements, il faut absolument créer un rapport de force qui permette, par la constitution d'une coalition entre partis, syndicats, mouvement sociaux, de faire tomber ce « système dette », socialement mortifère ».

Les liens entre souveraineté monétaire et dette furent ensuite analysés par Nicolas Agbohou, économiste universitaire. Partant de l'exemple des trois banques centrales africaines dont les conseils d'administration sont constitués de nationaux et d'étrangers (français), il a montré à quel point la banque centrale est importante pour la

définition des grandes orientations et la prise des décisions politiques économiques et stratégiques. De ce fait, la reconnaissance de l'indépendance de la banque centrale tunisienne par la Constitution en cours de rédaction serait une énorme erreur plaçant le pays sous la dépendance des marchés financiers et empêchant toute politique monétaire susceptible de subvenir aux besoins du peuple.

Etienne Chouard, professeur d'économie et fondateur de l'Initiative Citoyenne pour une Constituante Tirée au sort, partagea avec les participants ses considérations sur les processus constituants. La Constitution ne devrait selon lui pas être écrite par des professionnels de la politique. C'est un non sens que de demander aux personnes qui occuperont le pouvoir d'en définir eux-mêmes les règles. Il appartient au peuple de ne pas se laisser réduire au rôle de simple électeur. Ils doivent participer activement à l'écriture des lois. Ces réflexions trouvèrent un écho tout particulier dans un pays où l'écriture d'une nouvelle constitution est un enjeu politique majeur et actuel.

La dernière journée du Séminaire du CADTM Afrique laissera la place à des ateliers sur les impacts de la dette sur les droits des femmes et les campagnes d'audit en Afrique. Il s'achèvera par un grand meeting public à la Bourse du Travail sur le thème« Dette, processus constituant et souveraineté populaire ».